

# L'invention du colonialisme vert. Entretien

*Guillaume Blanc*

Citer :

BLANC, Guillaume, 2020. L'invention du colonialisme vert. Entretien. *Esquisses / Les Afriques dans le monde* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://elam.hypotheses.org/3142>.  
Version PDF : 7 pages.

**L'auteur** : Guillaume Blanc est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Rennes 2, membre du laboratoire Tempora (EA 7468) et chercheur associé au laboratoire Les Afriques dans le monde. Il dirige la collection « Histoire environnementale » aux Éditions de la Sorbonne. Il est également coordinateur du projet ANR « PATrimoine Naturel aux Suds : une histoire globale à Echelle Réduite » (PANSEER). Il a publié en 2015 un ouvrage issu de sa thèse de doctorat : *Une histoire environnementale de la nation. Regards croisés sur les Parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France* (Publications de la Sorbonne). Depuis, il travaille plus spécifiquement sur l'Éthiopie, terrain à partir duquel il mène des recherches sur les humanités environnementales et le gouvernement global de la nature.

**Mots-clefs** : Afrique ; environnement ; racisme ; histoire ; parcs nationaux ; nature ; (post)colonial.

**Présentation** : Entretien avec l'historien Guillaume Blanc, auteur de l'ouvrage *L'invention du colonialisme vert* (2020), dans lequel il explore les racines coloniales du gouvernement de la nature en Afrique.

*Propos recueillis par Ophélie Rillon.*

En cette rentrée 2020, Guillaume Blanc fait paraître un nouvel ouvrage hautement médiatisé : *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain* (Flammarion). À l'occasion d'un entretien, il revient sur les enjeux historiographiques, politiques et méthodologiques de cette recherche.

**Dans votre ouvrage<sup>1</sup>, au travers de l'étude des parcs nationaux en Afrique, vous montrez que l'écologie a été un instrument mis au service de l'exploitation coloniale des territoires sous dominations européennes, et que cette dynamique s'est poursuivie au-delà des décolonisations... jusqu'à nos jours. Qu'est-ce qui distingue historiquement la gestion des parcs en Europe et en Afrique ? Observe-t-on des différences en fonction des empires français, anglais, portugais ? Soixante ans après les indépendances africaines, la genèse coloniale de cette politique de la nature serait-elle donc toujours d'actualité ?**

La distinction entre la gestion des parcs africains et celle des parcs européens nous renvoie à deux ordres de fait : l'exercice de la violence et la représentation des rapports sociaux à la nature.

D'abord, la violence. Sur les deux continents, mettre la nature en parc, c'est imposer le pouvoir. En France comme en Éthiopie, en Italie comme en Érythrée, l'État crée des parcs aux frontières, chez les agro-pasteurs réticents au pouvoir central, dans les territoires sécessionnistes. Alors bien entendu, la violence est bien plus forte en situation coloniale : là où la nature permet à un État-nation européen de mieux ancrer la République dans ses campagnes, elle permet à un État colonial

---

<sup>1</sup> Guillaume Blanc (2020), *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, préface de François-Xavier Fauvelle, Paris : Flammarion, 344 p.

de consolider l'ordre colonial. Mais l'idée reste la même : protéger la nature revient, d'une façon ou d'une autre, à exercer une violence concrète sur les populations locales.

En revanche, ce qui distingue radicalement l'Europe de l'Afrique, c'est la représentation des rapports sociaux à l'environnement en général, et de la paysannerie en particulier. En Europe, la sauvegarde de la nature s'accompagne d'un récit qui insiste sur l'adaptation : les agriculteurs et les bergers ont su s'adapter à l'environnement, ils l'ont façonné, et les pouvoirs publics s'évertuent alors à valoriser l'harmonie nature/culture qui résulte de cette occupation « traditionnelle » des sols. Le récit est tout autre pour l'Afrique. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les botanistes, zoologues ou géographes européens élaborent un récit de la dégradation qui ne cesse, depuis, de prendre de l'ampleur : en Afrique, les agriculteurs, les bergers et les chasseurs seraient à la fois trop nombreux et trop destructeurs, ils ne feraient que dégrader la nature qui les entoure. Voilà la différence radicale entre l'Afrique et l'Europe : pour un même paysage, il y aura systématiquement une histoire (africaine) de dégradation et une histoire (européenne) d'adaptation.

Ce récit, d'ailleurs, a bel et bien été élaboré et partagé par l'ensemble des empires européens. Ici il faut vraiment passer « par le bas » pour se rendre compte qu'à compter des années 1920, les premiers parcs nationaux et les premières organisations conservacionnistes sont créés par des chasseurs européens : ils sont britanniques, italiens, belges, français ou portugais ; tous déplorent la disparition de la grande faune (dont ils sont en grande partie responsables) ; et tous militent donc pour la création de réserves où seuls les « bons » chasseurs (c'est-à-dire les élites coloniales blanches) auraient le droit de « réguler » la faune (c'est-à-dire de chasser le trophée), et où les « mauvais » chasseurs (c'est-à-dire les Africains) se verraient enfin interdits de « braconner » (c'est-à-dire de chasser la nourriture). Cette Internationale conservacionniste transcende donc les frontières impériales puisque c'est ensemble qu'administrateurs coloniaux, chasseurs et hommes d'affaires créent, dans l'Afrique coloniale, la première organisation de protection de la nature, en 1928 : l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature.

L'Office changera de nom dans les années qui suivent : il deviendra l'Office international pour la protection de la nature en 1934, puis l'Union internationale pour la protection de la nature en 1948, et enfin, en 1954, l'Union internationale pour la conservation de la nature. Voilà comment se déroule concrètement la continuité entre les époques coloniale et postcoloniale. De la même manière, l'Unesco a été créée en pleine période coloniale, et le WWF est explicitement créé, en 1961, pour « faire face à l'africanisation des parcs [naturels] ». Ainsi s'explique l'actualité de la gouvernance coloniale de la nature : au lendemain des années 1960, les mêmes institutions et surtout les mêmes administrateurs ou chasseurs coloniaux diffusent les mêmes savoirs préconçus sur la nature africaine, et les mêmes normes répressives censées la protéger. Et si le discours a changé depuis les années 1980, l'esprit est resté le même : le monde moderne devrait sauver l'Afrique des Africains.

**L'un des fils rouges de l'ouvrage est la prégnance du capitalisme occidental qui, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, s'accapare les ressources naturelles du continent africain et mobilise des arguments racistes pour exproprier les populations de leurs terres. De nouveaux acteurs du capitalisme sont-ils entrés en scène ces dernières décennies (Union soviétique, Chine, etc.) venant bousculer ou renforcer « le colonialisme vert » ? D'autre part, comment expliquer l'alliance a priori contre nature qui s'opère entre les**

## **entreprises capitalistes et les organisations internationales de défense de l'environnement ?**

Capitalisme et écologisme sont paradoxalement, ou malheureusement, les deux faces de la même pièce. Durant l'époque coloniale, c'est la dégradation des écosystèmes africains exploités pour les métropoles européennes qui suscite un élan conservateur, et depuis les indépendances, c'est leur exploitation pour le marché mondial qui continue de soutenir les politiques de mise en parc de la nature : plus on conserve *ici* (à l'intérieur de l'espace-parc) et plus on peut se sentir libre d'exploiter *là-bas* (à l'extérieur de l'espace-parc).

Cette permanence n'enlève rien, bien sûr, à l'arrivée de nouveaux acteurs économiques : l'Inde, la Chine, l'Asie du Sud-Est, de nombreux acteurs du « Sud » importent des produits vivriers et manufacturiers produits et transformés en Afrique. Les entreprises basées en Amérique du Nord et en Europe restent elles aussi présentes : Rio Tinto, Total, Exxon, autant de compagnies qui exploitent des matières premières en Afrique et qui y financent, parallèlement, des projets de parcs naturels. Ceux qui détruisent sont généralement ceux qui protègent.

Cela dit, du Sud au Nord, le « nouvel » acteur du capitalisme, ce sont bien les sociétés africaines. Du cacao d'Afrique de l'Ouest au café d'Afrique de l'Est, en passant par le cobalt d'Afrique centrale, ces productions sont encadrées et stimulées par des entreprises et des gouvernements africains : ces derniers ont généralement hérité des structures capitalistes de l'État colonial, se les sont appropriées, les ont adaptées et depuis soixante ans, ils sont les acteurs à part entière du capitalisme mondial, et des politiques conservatrices qui sont censées atténuer ses effets.

C'est bien cela qui justifie que des firmes transnationales et des ONG conservatrices marchent main dans la main. Ici, il est crucial d'éviter le piège du manichéisme. Cette alliance « contre-nature » est au cœur même de l'idéologie du développement durable, concrétisée à Rio en 1992 et devenue, depuis, un méta-récit incontesté parce que de prime abord incontestable. Comme l'écrivait Gilbert Rist pour décrire ce « piège rhétorique », ce qu'il y a de durable c'est bien le développement, et non pas la capacité des écosystèmes à le supporter. Le développement durable n'est qu'un discours qui est là pour rassurer et pérenniser le même système<sup>2</sup>. Et les parcs naturels africains jouent un rôle central dans cette idéologie. En aucun cas l'expulsion de leurs habitants ne résoudra le problème de la destruction de la planète : ceux qui vivent d'une agriculture de subsistance, qui se déplacent à pied ou à cheval et qui vivent sans électricité ni smartphone ne participent pas à la crise écologique mondiale. Mais s'en prendre à eux est un moyen de nier l'évidence : la destruction à grande échelle de la planète, à cause de l'économie et du mode de vie capitalistes. Ainsi les grandes entreprises s'exonèrent des dégâts qu'elles causent partout ailleurs en soutenant les ONG conservatrices persuadées de sauver une Afrique sauvage. Voilà pourquoi, en Afrique, les politiques de la nature sont similaires à celles de l'époque coloniale : plus de terres à mettre en parc, et plus de répression pour celles et ceux qui ne respectent pas ces « bons » usages de la nature mise en parc.

## **Cette histoire longue et singulièrement violente du gouvernement racialisé de la nature est-elle documentée par l'historiographie ou est-ce une approche nouvelle ?**

Tout dépend de quel point de vue on se place. Allez raconter à des historiens de l'environnement britanniques ou états-uniens qu'en Afrique, les politiques de la nature sont ancrées dans l'expérience coloniale, ils vous répondront : « *So what ?* » – et pour cause, le premier

---

<sup>2</sup> Gilbert Rist (2007 [1996]), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Sciences Po.

ouvrage qui a tenté d'appréhender ce phénomène date de 1987<sup>3</sup>. Aujourd'hui, cette historiographie a évolué : dans le sillon des *subaltern studies* puis des *postcolonial studies*, les historiens de l'environnement s'efforcent maintenant d'appréhender les politiques de la nature de manière horizontale, en étudiant l'hybridation des pratiques et des savoirs relatifs au gouvernement de la nature et des hommes.

En revanche, côté français, cette approche est presque exclusivement le fait des anthropologues et des sociologues. Excepté quelques chercheurs, Violette Pouillard ou Lancelot Arzel par exemple, beaucoup d'historiens de l'environnement refusent cette approche. J'ai d'ailleurs toujours été surpris par la violence des réactions qu'elle pouvait susciter. Récemment encore, dans un article où je retraçais l'histoire de l'expulsion des populations d'un parc éthiopien classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, un évaluateur anonyme me reprochait d'être « partial », d'avoir des « partis pris réducteurs », et même de recourir à une « historiographie tendancieuse ». Il/elle suggérait que j'abandonne l'idée d'une « injustice socio-écologique » (qui était la thèse que je défendais dans l'article en question), et que je me concentre à la place sur « la variété des points de vue ». Je dois admettre ne pas toujours comprendre cette réticence, et à vrai dire, après avoir longtemps souffert de ce genre d'attaques, j'ai décidé d'arrêter d'y prêter attention – sauf lorsque les critiques sont constructives, bien entendu, ce qui est le propre de notre métier.

### **Qui sont les acteurs de « l'éco-racisme » ? Comment cette idéologie est-elle parvenue à devenir hégémonique ?**

Sur ce terme d'« éco-racisme », il faut d'abord préciser qu'on le doit à l'historien Michael Melosi<sup>4</sup>. Spécialiste de l'Afrique du Sud, il a montré que dans le contexte post-apartheid, les populations noires étaient privées d'un accès à un environnement sain : cantonnés dans des habitations insalubres et des quartiers dépourvus du tout-à-l'égout ou de services publics de collecte des ordures, ceux qui étaient discriminés racialement étaient désormais discriminés écologiquement.

Extrapolé dans le monde des parcs naturels africains, l'« éco-racisme » désigne alors un phénomène relativement différent, en ce qu'il s'inscrit dans une échelle plus globale que nationale. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les institutions internationales comme l'Unesco et le WWF recommandent, sinon l'expulsion des habitants, au moins leur criminalisation (amendes pour faire pâturer leurs troupeaux, pour exploiter la terre et pour l'habiter ; peines de prison pour braconnage de petit gibier). Or, dans la plupart des pays européens, comme je le disais, ces mêmes institutions valorisent la présence humaine dans les parcs, en tant qu'elle symbolise une harmonie entre l'homme et la nature, une tradition socio-écologique, en quelque sorte. Voilà où réside l'éco-racisme : là où l'Européen façonne, l'Africain détruit – et à ce titre, là où l'un est encouragé à cultiver la terre, l'autre doit en être chassé.

À cet égard, les archives font ressortir au moins trois groupes d'acteurs : les experts, les dirigeants et les gardes. Les premiers se sont imposés au lendemain des indépendances africaines : administrateurs coloniaux, forestiers, agronomes ou gardes de parcs dans les colonies européennes ; une fois mis au chômage par les indépendances, ils se sont reconvertis en

---

<sup>3</sup> David Anderson et Richard Grove, dir. (1987), *Conservation in Africa. People, Policies and Practice*, Cambridge : Cambridge University Press.

<sup>4</sup> Martin V. Melosi (1995), « Equity, Eco-racism and Environmental History », *Environmental History Review*, Volume 19, Issue 3: 1–16, <https://doi.org/10.2307/3984909>

« experts » des institutions internationales de la conservation. Ils ont diffusé les mêmes savoirs préconçus sur l'Afrique (le continent était *autrefois* vierge et sauvage, il serait *aujourd'hui* surpeuplé et dégradé) et ils ont alors imposé les mêmes normes conservacionnistes : en Afrique, un parc doit être vide d'habitants.

Le deuxième groupe d'acteurs désigne ensuite ceux qui font appliquer ces normes : les dirigeants des États et des parcs africains. Formés au moule de la mondialisation patrimoniale, ils ont su instrumentaliser ces normes extérieures pour les appliquer à leurs champs d'intérêts : en créant des parcs et en recevant pour cela des financements internationaux, ils peuvent planter le drapeau national dans des territoires qu'ils peinent à contrôler, normer les usages fonciers, et diffuser une représentation de la nature et de la nation qui la met en parc.

Viennent enfin, au ras du sol, les gardes des parcs qui sont chargés quotidiennement de faire appliquer les règles conservacionnistes. Ici se lit toute la complexité du gouvernement de la nature et des hommes : certains gardes vont chercher à satisfaire leurs responsables pour monter en grade ; d'autres vont profiter du pouvoir qu'est le leur pour s'imposer sur leurs voisins et dans leur communauté ; certains, au contraire, par compassion, ou de peur de représailles sur eux ou leur famille, vont laisser une marge de manœuvre aux agro-pasteurs. Voilà ce qui fait que l'éco-racisme perdure, à l'échelle locale. Car, comme dans toute relation de domination, le pouvoir n'est pas quelque chose qui se divise entre ceux qui l'ont et l'exercent et ceux qui ne l'ont pas et le subissent : il circule, il fonctionne, et il se négocie.

### **Des critiques et des formes de mobilisations émergent-elles (hors du champ scientifique et en Afrique notamment) pour contrer ces politiques de la nature forgées par/dans les organisations internationales ? Existe-t-il des contre-exemples de parcs nationaux en Afrique (ou en Asie) qui protègent la nature sans expulser ni criminaliser les populations ?**

De plus en plus de mobilisations existent, en effet. L'ONG Survival International est la première, me semble-t-il, à avoir mené des actions contre les institutions de la conservation. Elle a été jusqu'à porter plainte contre le WWF, en 2016, auprès de l'OCDE, ayant rassemblé assez d'éléments probants pour montrer que l'ONG conservacionniste avait financé et formé les gardes coupables d'exactions contre les populations baka habitant les forêts protégées du Cameroun. Et depuis 2019 je crois, Survival a lancé une campagne intitulée « Décoloniser la protection de la nature »<sup>5</sup>. Seulement, pour avoir déjà dialogué avec eux, le message est difficile à faire passer.

Des écologistes convaincus peuvent être heurtés à l'idée que des institutions comme l'Unesco ou le WWF soient directement responsables de violences exercées contre des populations déjà pauvres. Et plus généralement encore, il est difficile d'expliquer à un large public que la plupart d'entre nous avons tort : contrairement à ce que nous avons toujours cru, l'Afrique n'est pas sauvage, elle a été ensauvagée. Remettre ses croyances en cause n'est pas la chose la plus facile à faire... d'où la difficulté, je crois, à faire connaître cette histoire.

S'agissant des contre-exemples qui permettraient de mettre en avant des « réussites », malheureusement je n'en ai pas... D'autres alternatives existent, indéniablement. Au Zimbabwe par exemple, depuis la fin des années 1990, des districts locaux gèrent eux-mêmes leurs parcs, grâce à un projet du WWF, CAMPFIRE (Communal Areas Management Programme for Indigenous Resources). Le gouvernement de la nature se fait maintenant au village. Mais au final,

---

<sup>5</sup> Voir : <https://www.survivalinternational.fr/conservationdelanature> [archive].

les chefs de district n'ont fait que remplacer l'État central : ils définissent les lois, contraignent les activités agro-pastorales et captent les revenus générés par le tourisme. Les parcs restent des territoires d'exclusion. La Namibie offre un autre cas d'étude. Ici, les habitants des parcs ont arrêté de protéger la faune pour la valeur sacrée qu'ils lui attribuaient. Désormais, chaque animal a une valeur monétaire proportionnelle à l'attention que lui témoignent les visiteurs étrangers. La nature n'est donc plus conservée pour elle-même : sa protection est directement associée à la permanence des flux touristiques. Or, dans une période comme la nôtre (une pandémie), que va-t-il se passer ? L'Éthiopie montre également que là où les habitants restent, la plupart deviennent mendiants : il est beaucoup plus rentable de mendier auprès des touristes que de travailler la terre.

Bref, même lorsque la conservation se dit communautaire, elle ne remplit jamais sa mission sociale...

**L'ouvrage s'attache à montrer comment les experts de l'environnement falsifient les données et produisent des rapports hors sol dans l'objectif de légitimer leurs missions. Ils contribuent ainsi à perpétuer « le mythe de l'Éden africain » même si, au gré des transformations historiques, le vocable évolue, passant de « la nature sauvage » au « développement durable » puis à la « conservation communautaire ». Comment, en tant qu'historien, travaille-t-on à déconstruire le discours de ce type de sources ? Quels sont les outils méthodologiques que vous mobilisez ?**

Le travail est on ne peut plus « classique » à cet égard. Comme tous les contemporanéistes, mon principal problème n'est pas l'absence de sources mais la surabondance. Cela prend du temps, mais au final, en comparant les rapports produits par les experts des grandes institutions internationales des années 1950 au temps présent, on peut retracer l'histoire d'un discours : « Les Africains sont destructeurs et doivent être expulsés », lit-on dans les rapports des experts de l'Unesco au début des années 1960 ; « Un programme de déplacement devrait être mis en place », disent leurs successeurs, dans les années 1980 ; « le déplacement volontaire des habitants pourra amener à une gestion durable de la biodiversité », lit-on enfin dans les rapports produits par les consultants, dans les années 2010. Le discours est donc devenu policé, mais la même idée demeure : en Afrique, un parc naturel doit être vide, c'est-à-dire vidé de ses habitants.

Ce qui est intéressant ici (même si l'expression est maladroite), c'est de constater combien les experts ignorent tout, ou presque, de la littérature qui conditionne leurs savoirs et leurs pratiques. S'ils lisaient leurs prédécesseurs, ils découvriraient que cela fait maintenant soixante ans que tel ou tel parc d'Afrique est décrit comme « bientôt détruit », avec des populations animales « sur le point de disparaître » ; et peut-être ces experts pourraient-ils alors se demander s'il est bien rationnel que, soixante ans après, le parc ne soit toujours pas détruit, et les animaux toujours en vie. Peut-être pourraient-ils se demander si, derrière le spectre de la dégradation, ne se cacherait pas une forme de coévolution qu'ils ne soupçonnaient pas. Mais le mythe de l'Éden africain est si fort, et les experts sont si pressés par les injonctions propres à leur métier, qu'il n'en est rien : les mêmes textes-réseaux circulent, les mêmes préjugés demeurent et au-delà du discours qui est toujours plus policé, les mêmes pratiques perdurent.

**Au final, le livre que vous publiez est une histoire de l'intersection des dominations où le gouvernement de la nature africaine révèle les rapports de pouvoir (économiques, raciaux et peut-être de genre) qui organisent les relations internationales, notamment Nords-Suds... Est-ce l'approche que vous poursuivez collectivement dans le cadre de**

**l'ANR « Patrimoine naturel aux Suds : une histoire globale à échelle réduite » (PANSER) ?**

Tout à fait. Cette ANR regroupe cinq enseignants-chercheurs, Kidane Ayalew (Centre français des études éthiopiennes), Mathieu Guérin (Inalco), Grégory Quenet (Université Versailles-Saint-Quentin), Violette Pouillard (Ghent University) et moi-même, et ensemble, nous travaillons à la mise en commun d'enquêtes et d'archives relatives à la protection de la nature au Congo belge, en Éthiopie, aux Seychelles, au Vietnam, au Cambodge et en Malaisie. Notre méthode est plutôt simple : nous suivons de 1900 à 2017 les professionnels de la nature qui circulent dans les parcs de ces pays, mais aussi entre ces pays et les deux continents. En étudiant les négociations et les conflits qui opposent ou rapprochent ces acteurs avec les gestionnaires quotidiens de la nature, nous essayons alors d'écrire une histoire des Suds par le Sud, c'est-à-dire une histoire où le gouvernement de la nature et des hommes est éminemment global, mais pour autant situé. Bref, nous essayons de participer à cette entreprise qui consiste à identifier, aux Suds, des chronologies et des dynamiques sociales endogènes. Notre but est de montrer que l'Afrique et l'Asie sont les moteurs de *leur* histoire-monde. Mais pour cela, il faudrait cependant bien plus qu'une ANR. [Et sûrement pas la LPPR...](#)